

KARAPA 2

Revue d'anthropologie des sociétés amérindiennes anciennes, d'histoire et d'archéologie coloniale du bassin amazonien et du plateau des Guyanes





Crédits Photos

Couverture :

Assiette hollandaise : cliché Catherine Losier©catherine Losier

La céramique importée en Guyane à l'époque coloniale

Clichés Catherine Losier©catherine Losier

Une Guyane industrielle ? Entre déshérence et valorisation du patrimoine industriel minier de la Guyane française

Clichés Pierre Rostan©Pierre Rostan

Les vestiges miniers de l'île du Grand Connétable

Clichés Pierre Rostan©Pierre Rostan

Sucre et Rhum – XVIIe-XXe siècle :

Figures 5, 27 : clichés Yannick Le Roux ©APPAAG

Figure 7 : réalisation Aurélien Le Roux ©APPAAG

Figures 8, 12, 29 : réalisation Georges Lemaire©Nathalie Cazelles

Figures 43 et 46: clichés Georges Lemaire©Région Guyane-Inventaire général du patrimoine culturel

Figures 47 à 49 : clichés Marc Heller©Région Guyane-Inventaire général du patrimoine culturel

Figure 50 : collection privée©Région Guyane-Inventaire général du patrimoine culturel

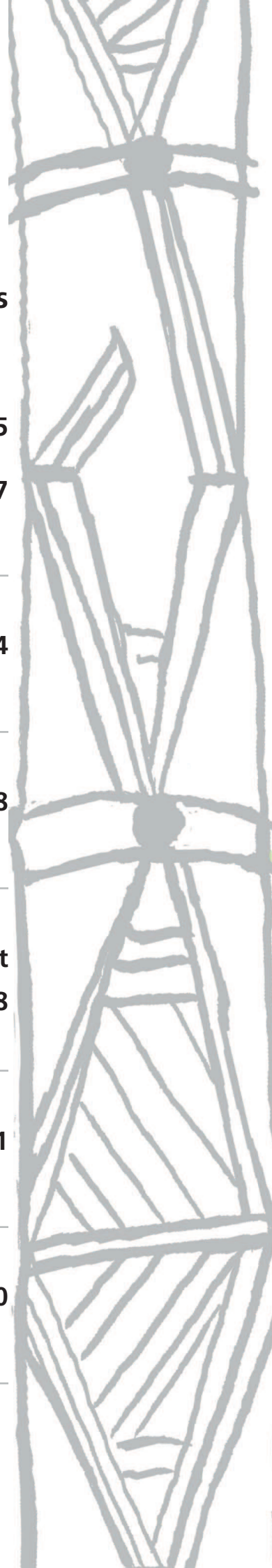
Figure 1 à 4, 6, 9 à 11, 13 à 26, 28, 30 à 42, 44 à 45 : clichés Nathalie Cazelles©Nathalie Cazelles

4ème de couverture :

Cliché Alain Gilbert©Région Guyane-Inventaire général du patrimoine culturel

Table des matières

Edito	5
L'apport de l'histoire à l'archéologie coloniale de Guyane	7
<i>Danielle Bégot</i>	
Bilan de 20 ans d'archéologie coloniale en Guyane	14
<i>Nathalie Cazelles</i>	
La céramique importée en Guyane à l'époque coloniale	28
<i>Catherine Losier</i>	
Une Guyane industrielle ? Entre déshérence et valorisation, état du patrimoine industriel minier de la Guyane française	48
<i>Pierre Rostan</i>	
Les vestiges miniers de l'île du grand connétable	61
<i>Pierre Rostan</i>	
SUCRE ET RHUM en Guyane - XVIIe-XXe siècle	70
<i>Nathalie Cazelles</i>	





LES VESTIGES MINIERES DE L'ILE DU GRAND CONNETABLE

COMMUNE DE REGINA

Pierre ROSTAIN

57

BUREAU D'ETUDE IDM TETHYS

L'île du Grand Connétable au large de l'estuaire de l'Approuague, a été le siège d'une intense activité minière entre les années 1882 et 1913 pour l'exploitation des phosphates minéraux utilisés comme engrais qui est intervenue dans la foulée d'une véritable ruée industrielle sur les gisements de phosphates antillais. L'utilisation du guano d'oiseaux de mer comme engrais pour l'agriculture était connue de longue date comme fertilisant, sans doute depuis les périodes précolombiennes, et l'on utilisait comme engrais toutes sortes de matières issues du vivant, notamment des ossements d'animaux. La possibilité d'utiliser également les phosphates minéraux comme engrais pour l'agriculture a été découverte seulement au début des années 1850 par un géologue anglais. Cette découverte se traduira immédiatement par une véritable ruée industrielle sur les phosphates minéraux et l'Europe de l'ouest alors se couvrira en très peu d'années de recherches et d'exploitations pour cette substance. Très rapidement, cette industrie extractive nouvelle traversera l'Atlantique et dès 1860 la découverte des gisements de phosphates antillais, pour partie organiques et pour partie minéraux par suite de réactions entre le guano (oiseaux et chauves souris) et les roches du site, s'accompagnera de l'arrivée de techniciens, notamment issus des mines de Cornouailles, et de l'apport de technologies minières qui détermineront, sans doute aussi par un effet d'émulation, un net regain d'intérêt pour les ressources minérales de la Caraïbe. Les exploitations se développent alors rapidement sur les îles des Antilles avec les gisements d'Anguilla, de Sombrello, de Redonda, de Mona à Porto Rico, d'Aruba, de Curaçao, etc.. C'est dans ce contexte d'une dynamique minière nouvelle dans la Caraïbe que les phosphates alumineux de l'île du Connétable seront alors exploités par une série de sociétés

américaines et les produits exportés vers l'Europe (France, Angleterre) et les USA. Les recherches minières vont alors également se multiplier pour d'autres minerais que les phosphates, avec des recherches à Saint Martin et Saint Barthélémy pour le plomb et l'argent, à Virgin Gorda pour le cuivre, pour le soufre à Saba, etc.. C'est également à cette même époque, et probablement porté par ce contexte de regain d'intérêt pour l'exploitation minière et les ressources du sous-sol, que se situe la découverte de l'or guyanais, longtemps après celle de l'or au Suriname ou en Amazonie brésilienne.

Le gisement

Le site du Grand Connétable appartient ainsi à un vaste ensemble d'exploitations des phosphates antillais et comporte de nombreux vestiges de l'exploitation avec les dispositifs d'extraction et de chargement du minerai vers les bateaux, la zone d'habitation, les citernes, de nombreux remblais murallés, etc.. conduisant ainsi à une structuration de la morphologie de l'île entièrement induite par l'exploitation minière.

Les phosphates de l'île sont issus de la réaction du guano d'oiseaux, soumis aux lessivage par les intempéries, avec les roches magmatiques de l'île. Les phosphates, sous forme d'encroûtements de teinte verte à jaunâtre, y ont ainsi créé une carapace minéralisée superficielle en surface, puis en profondeur occupent des fissures et cavités de la roche ; la base de l'île, battue par la mer, ne comporte plus de phosphates et la minéralisation ne se développe qu'à partir de la cote +15m environ. Le caractère tardif de l'exploitation réside dans le fait qu'il s'agit ici de phosphates minéraux d'allure peu habituelle différents des phosphates organiques plus classiques (tels les guanos au sens strict) et passés longtemps inaperçus : F. BOUYER estimait ainsi encore en 1867 que « le Grand



Connétable aurait acquis de grandes proportions et serait devenu une riche mine de guano, sans les pluies diluviennes de la Guyane, qui entraînent à la mer les parties principales de ce précieux engrais ».

Comme dans tout site minier, la distribution de la matière minérale va déterminer l'allure des travaux et vestiges encore accessibles et l'exploitation des phosphates a été conduite sur la moitié ou les 2/3 supérieurs de l'île, en abandonnant les zones basses stériles et centrales moins minéralisées car plus profondes par rapport à la surface et où la tranche altérée a subi l'érosion marine.

Histoire de l'exploitation

Lors d'une expédition montée depuis New York par M.WENBERG pour partir à la recherche de gisements de guanos, un équipage américain accoste l'île et le 22 juin 1877 le drapeau américain est hissé sur l'île pour en prendre possession au titre du « Guano Act », loi qui attribuait d'office à ce pays toute île à phosphates non occupée où qu'elle se trouve dans le monde. Cependant le gouvernement des États Unis doutant que cet île puisse relever de sa juridiction, M.WENBERG chargera James C. JEWETT, négociant armateur, de demander l'autorisation d'exploiter au gouvernement français ; toutefois, c'est pour son propre compte qu'il déposera une demande le 19/12/1879 qui sera accordée par arrêté du 07/01/1878. L'île deviendra alors le siège d'une intense activité minière entre les années 1882 et 1913 par une série de sociétés américaines new-yorkaises, les produits se trouvant exportés vers l'Europe (France, Angleterre) et surtout vers les USA. La propriété minière sera ensuite transférée par contrat du 25 juin 1886 à James SWANN et CY, transfert approuvé par décret du 15 juin 1887 avec une redevance de 2,7 F /t ; celui-ci transférera 4 ans plus tard le contrat à la GRAND CONNETABLE COMPANY de New York, par acte du 22/12/1886, transfert autorisé par décret du 23/04/1890, mais les travaux d'exploitation sont alors confiés à une société distincte, l'INTERNATIONAL PHOSPHATE COMPANY dirigée par l'homme d'affaires Lucien Calvin WARNER, également vice président de la WARNER BROTHERS COMPANY. Après 31 années de présence minière, l'île est évacuée le 6 avril 1913 par suite de l'épuisement du minerai économi-

quement exploitable et la GRAND CONNETABLE COMPANY renonce à ses droits ; il est évalué alors la présence d'une réserve de 20.000t de phosphates mais dans des conditions d'exploitations difficiles (mais cela n'empêchera pas Jean GALMOT en 1928 de rêver à vendre l'île et « son trésor millénaire » pour acheter l'indépendance de la Guyane ..). Ainsi, dès 1919 il peut être constaté que « Des deux installations qui servaient à l'expédition des minerais, il ne reste que deux câbles transporteurs en acier, qui paraissent bien oxydés mais qui sont encore fixés à un chevalement en bois dont les pièces de charpente sont en fort mauvais état. L'installation pour l'approvisionnement du personnel n'existe plus ».

Ce sont en tout près de 80.000 t exportés aux États Unis et pour une moindre partie en Angleterre qui auront été extraits de 1882 à 1905, et 40.000t de 1905 à 1913.

La construction d'un phare se trouvait projetée depuis 1863 sur l'île, avec notamment un bâtiment important déjà budgétisé par le Conseil Général de la Colonie avant l'exploitation minière, et la partie centrale de l'îlot s'est ainsi trouvée réservée par le décret du 15 juin 1887 pour la construction d'un phare alors prévu aux frais de la compagnie en contrepartie d'une diminution de la redevance à 2 F dès que sa mise en service sera intervenue, décret dont les termes se trouvaient rappelés dans celui du 23/04/1890. Toutefois, aucun phare ne fut jamais édifié sur l'île, malgré les engagements de la compagnie qui toutefois entretenait un feu au sommet. C'est à ce projet de phare que l'île doit sa morphologie particulière actuelle, le piton rocheux central se trouvant interdit à l'exploitation des phosphates ; la déstabilisation du massif rocheux subsistant au centre de l'île par les travaux d'exploitation aurait cependant de toutes façon compromis les possibilités de construction d'un édifice à son sommet.

Les travaux miniers - organisation du site

L'allure de l'île a ainsi été profondément remaniée par ces 30 années d'exploitation et la quasi-totalité de sa morphologie actuelle résulte d'une structuration anthropique liée à l'activité minière, avec

plusieurs plate-formes remblayées successives. Si les côtes sont demeurées inchangées jusqu'à une altitude de 15 à 25 m correspondant à la roche saine non transformée en phosphates, les travaux miniers ont exploité l'île en carrière jusqu'au voisinage du sommet à l'exception de l'étroite partie centrale demeurée en relief par suite de l'obligation faite à l'exploitant de conserver la possibilité d'y établir un phare ; cette partie sommitale représente ainsi le seul secteur encore intact (environ 400m²) de la partie supérieure initiale de l'île et un bâtiment y avait été installé à l'époque de l'exploitation.

Les travaux miniers étaient conduits au pic et à la poudre et le minerai descendu des chantiers par des bennes suspendues à des câbles aériens ancrés au sol par de solides chaînes et actionnés par des machines à vapeur, avec treuils et cabestans et des jeux complexes de renvois par poulies. La côte se trouve bordée partout de falaises abruptes ou battues par les vents et les courants et seul un secteur exigu en partie nord-est permettait le débarquement du personnel avec un quai maçonné, aujourd'hui quasi complètement détruit par l'érosion marine, suivi d'un étroit escalier avec un dispositif de levage (grue..) pour monter le matériel jusqu'en tête de falaise.

Le minerai acheminé par des wagonnets sur rails se trouvait stocké dans la zone de départ des bennes vers les bateaux au sud-ouest, localisée au point le plus haut des falaises rocheuses encore raidies par des murs en pierres sèches monumentaux ; un imposant dispositif de transbordement par chèvre en bois permettait, lorsque l'état de la mer l'autorisait, de descendre des bennes chargées de minerai jusqu'à un bateau par un système de câbles va et vient.

La zone d'habitation, située en partie nord-est, abritait jusqu'à une centaine de personnes et comporte encore les soubassements de différents bâtiments avec une maison directoriale et sa citerne, un bâtiment annexe et une probable aire pour le levé du drapeau, un four à pain et différents bâtiments organisés autour, probablement un magasin de stockage des denrées, un réfectoire, la cuisine-boulangerie, une citerne de 24,5m³ et enfin un large bâtiment d'habitation des ouvriers. Une

autre citerne d'eau de 90,7m³ se trouve plus en aval et correspond à un édifice réalisé lors d'un stade ancien de l'exploitation fondé sur le substratum rocheux. Le matériel se trouvait stocké en partie sud dans un hangar à rôle de magasin où existent encore plusieurs bennes soigneusement rangées, maintenant corrodées par les intempéries et le sommet de l'île abritait un bâtiment avec citerne enterrée et sans doute un phare rudimentaire. Les réserves d'eau potable étaient alimentées par les eaux météoriques collectées par les toitures de l'ensemble des bâtiments, avec une surverse de la citerne de la plate-forme de la zone d'habitation amenant ses eaux par une tuyauterie métallique dans la grande citerne de la plate-forme inférieure. Les remblais stériles se trouvaient stockés sur place avec des soutènements murillés en pierres sèches, parfois sur de très fortes hauteurs (20m), pour la création de plate-formes jusqu'au plus près des falaises abruptes qui bordent l'île ; cette structuration témoigne de la recherche permanente d'un gain d'espace et les murs successifs traduisent les différents stades anciens de l'exploitation. Les vestiges métalliques (outillage, machines, moteurs, matériel de transport, wagons, etc..) apparaissent très peu nombreux et très corrodés à présent, et semblent avoir surtout été emportés ou jetés à la mer, ils ont fait l'objet d'un recensement exhaustif et certaines pièces d'intérêt particulier et caractéristiques de l'activité, comme les bennes du transport par câble sur les navires, apparaissant ici de fort intérêt patrimonial.

L'ensemble de la périphérie de l'île a reçu des soutènements murillés en pierres sèches, parfois sur de très forte hauteur (25m) qui se trouvent destinés à supporter des remblais issus de l'exploitation minière ; la position de ces murs au plus près des falaises abruptes qui bordent l'île, atteste de la recherche d'un gain de place permanent avec la création de plates-formes, car ces remblais auraient également pu être intégralement jetés à la mer. L'importance de cette structuration et ce souci d'aménagement témoignent d'une démarche d'installation à long terme sur le site mais aussi du souci permanent d'agrandir au maximum l'espace circulaire disponible.

L'analyse archéo-morphologique du site a montré une structuration polyphasée et d'une façon générale, 2 phases principales de construction de murs peuvent être distinguées avec : une plate-forme basse, nettement visible en partie ouest de l'île et qui se trouve scellée par un important éboulement rocheux situé au nord-ouest de l'île. Cet éboulement est intervenu sans doute en cours de travaux et n'a pas été déblayé par la suite ; il résulte des travaux en carrière avec déstabilisation du front de taille (présence de traces de creusement à la barre à mine dans les blocs éboulés) ; une plate-forme haute, qui correspond à la plate-forme actuelle qui occupe les $\frac{3}{4}$ de l'île, rehaussée d'environ 10m par rapport à la plate-forme basse. Elle se trouve scellée par un second éboulement rocheux en partie nord, sans doute tardif et supporte la quasi totalité des aménagements observables aujourd'hui.

Ainsi, les premières traces de l'occupation minière de l'île se trouvent certainement à la cote de la première plate-forme et donc sous les remblais et il n'en subsiste aujourd'hui que la citerne principale au sud.

Parmi les principales structures observables sur l'île, on distingue :

- des tas de minerai, plutôt nombreux et toujours élaborés en pyramides, quelquefois avec une couverture de blocs disposée de façon à protéger les tas de l'étalement par les pluies ; ils sont situés sur les chantiers mêmes et surtout au sud-est (près du carbet actuel) où ils se trouvaient en attente d'embarquement (zone de stockage). Ces tas de minerai démontrent que l'interruption des travaux n'avait pas été programmée mais est intervenue depuis des causes extérieures à l'île, sans doute par une décision de la société alors que l'exploitation aurait pu encore perdurer un peu.
- un hangar de stockage du matériel voisinant avec une plate-forme à l'ouest du carbet actuel et comportant différents éléments métalliques dont plusieurs bennes basculantes pour le transport du minerai, certaines encore rangées et alignées ;
- différentes traces du dispositif permettant le transport du minerai sur l'île ont été discernées, avec des chaînes et des câbles, des éléments de treuils, etc.. mais aussi en partie sommitale un dispositif de type cabestan permettant les va et vient des bennes depuis les chantiers jusque sur la plate-forme en aval où se rencontrent en différents points des chaînes scellées au rocher ; à cet égard, plusieurs portes de chaudières (dont l'une au sommet de l'île) témoignent de la présence de machines à vapeur comme moteur des travaux , a priori pour actionner les jeux de câbles entre les points d'extraction et la plate-forme principale et nécessitant un approvisionnement régulier en bois depuis la côte.
- différents dispositifs techniques, notamment des va et vient de câbles enterrés dans des structures en béton près de l'arrivée de l'escalier au-dessus du quai , se trouvent en relation avec une grue pour le déchargement du matériel et son amenée jusqu'à la plate-formes de travail ;
- la zone d'embarquement du minerai, immédiatement à l'est du carbet, où les vestiges (aire en béton, logement de poteaux, câbles et chaînes, etc..) d'une chèvre sans doute monumentale permettant le transport des bennes du minerai de l'île vers les bateaux a été mise en évidence (probablement un dispositif va et vient sans motorisation) ;
- la zone de vie, située en partie nord-est, comporte les soubassements en pierres de différents bâtiments qui paraissent pouvoir s'organiser avec une maison directoriale et sa citerne, un bâtiment annexe (stockage de matériel?) et une probable aire pour le levé du drapeau, un four à pain et différents bâtiments organisés autour, que nous attribuons, par la logique de leur position spatiale et leur géométrie, au magasin de stockage des denrées, au réfectoire, à la cuisine-boulangerie et enfin à un large bâtiment d'habitation. L'ensemble se trouve installé sur les remblais de l'exploitation qui ont poursuivi leur tassement et conduit à des désordres graves de la structure du four à pain.

- 
- La citerne d'eau principale a ainsi été soigneusement fondée plus en aval directement sur le substratum rocheux afin d'éviter ce genre de désordres ; sans doute correspond elle à un édifice réalisé lors de la première plate-forme, dont la zone de vie aurait été située dans le même secteur ;
 - signalons également à cet égard la présence d'une citerne enterrée de 3x2x1,8m en partie sommitale de l'île, manifestement précoce puisque affectée par le premier grand éboulement rocheux, et qui doit correspondre à l'alimentation en eau de la toute première occupation de l'île.

Ce travail et les interventions sur l'île ont été rendus possible grâce à l'obligeance et à l'intérêt porté par les responsables de la Réserve Nationale de l'île du Grand Connétable, en particulier MM. Julien SEMELIN et Antoine HAUSELMANN ; qu'ils trouvent ici l'expression de tous nos remerciements, ainsi que les personnels de la DRIRE Guyane, pour nous avoir ouvert leurs archives.

Conclusion

C'est donc toute la vie de l'exploitation qui se traduit à travers ces vestiges, avec son quotidien technique et humain et ses évolutions ; l'île du Connétable représente ainsi un patrimoine à la fois géologique, industriel et archéologique exceptionnel et un témoignage particulièrement représentatif de l'activité minière des phosphates dans les îles de la Caraïbe. Le site du Grand Connétable apparaît ainsi tout à fait représentatif des exploitations de phosphates antillais et représente, avec celui de la Grotte du Puits des Terres Basses à Saint Martin (Guadeloupe), un des seuls gisements importants situés sur le territoire français et le seul situé en contexte strictement insulaire. Il était ici important dans le contexte d'évaluation générale du patrimoine minier guyanais entrepris depuis maintenant plusieurs années, de préciser l'intérêt et la potentialité du site du Grand Connétable et de ses vestiges miniers, parmi les seuls en Guyane sans relation avec l'industrie aurifère. L'île a été profondément remaniée par les 30 années d'exploitation minière et les traces d'occupation s'y trouvent très développées et ainsi la quasi totalité de sa morphologie actuelle résulte d'une structuration anthropique liée à l'activité minière. Les démarches entreprises se trouvent ainsi destinées à tenter d'interpréter à la fois les différentes étapes successives de l'exploitation avec l'organisation générale du site et de l'exploitation (stockage, exportation du minerai,...) ainsi que l'influence de la géologie, en particulier de l'extension du gisement, sur l'organisation spatiale du site.



Photos et illustrations



Citerne de la plate-forme inférieure



Citerne et vestiges du bâtiment de direction sur la plate-forme supérieure



Four



Porte de chaudière des machines à vapeur



Bennes de transport par câbles du minéral vers les bateaux



Vue d'ensemble de la zone de départ des bennes, avec un important ouvrage de soutènement muraillé



Cabestan pour la descente des bennes de minerai depuis les chantiers.



Vue d'ensemble de l'île depuis le sud



Figures

A. Plate-forme inférieure ; B. Plate-forme supérieure ; C. Éboulement sur la plate-forme A ; D. Éboulement sur la plate-forme B ; E. Zone sommitale intacte (morphologie initiale)

Zone débarquement

1. Quai 2. Escalier 3. Plan incliné. 4. Grue. Zone habitation : 9 citernes d'eau d'eau 10. Four, cuisine et réfectoire 11. Logements 12. logement direction ; 13. Aire pour hisser le drapeau. Zone embarquement du minerai : 6. Chèvre pour départ des bennes et voie ferrée ; 7. Soutènement murailonné des remblais pour l'aire de départ des bennes ; 8. Stocks de minerai ; 15. Aménagements non identifiés. Autres aménagements : 5. Hangar de stockage des bennes ; 14. Treuils et dispositifs de renvoi des câbles pour la descente des bennes depuis les chantiers ; 15. Citerne supérieure. Fond de plan : RNN du Grand Connétable.